

12. Déficits et excédents budgétaires

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Un déficit budgétaire survient lorsque, une année donnée, une administration dépense plus que les recettes qu'elle perçoit. En revanche, elle affichera un excédent si ses recettes dépassent ses dépenses. L'équilibre budgétaire comprend un élément structurel (lié aux variations ponctuelles des recettes et des dépenses) et un élément cyclique. Il y a déficit structurel quand l'économie fonctionne à plein régime et que l'administration continue de dépenser davantage que ce qu'elle reçoit. Quant à l'élément cyclique du déficit, il est sensible au cycle économique et résulte de la différence entre la production réelle et la production potentielle. En période de contraction de l'économie, par exemple, le déficit cyclique est la conséquence d'une baisse des recettes et d'un accroissement des dépenses destinées à des programmes sociaux comme les prestations de chômage.

En moyenne, le déficit des pays membres de l'OCDE s'alourdit depuis 2000, en partie parce que certains pays suivent une politique procyclique (augmentation des dépenses publiques en part du PIB lorsque la croissance est forte ou « absence d'économies pour les mauvais jours »). Entre 2000 et 2008, le taux de croissance du PIB dans les pays membres de l'OCDE a été de 3 % par an en moyenne, mais la majorité des pays membres de l'OCDE (21) ont accusé un déficit dans le même temps. Pendant cette période, des pays comme la Grèce, la Hongrie, Israël et le Japon, par exemple, ont affiché un déficit supérieur à 5 % du PIB en moyenne. À l'inverse, pendant la même période de croissance, onze pays ont enregistré un solde budgétaire positif en moyenne.

La crise financière et économique n'a fait que creuser un peu plus le déficit budgétaire des pays membres de l'OCDE, par une baisse de la production, une diminution des recettes fiscales et une augmentation des sommes dépensées pour soutenir les efforts de relance. Vingt-neuf pays membres de l'OCDE ont affiché en 2010 un déficit budgétaire égal à 5,6 % du PIB – déficit essentiellement d'ordre structurel (3,4 % du PIB). Après avoir enregistré un excédent, en moyenne, entre 2000 et 2008, l'Irlande a néanmoins connu un déficit de 32,4 % du PIB en 2010, cyclique pour une grande part (25 % du PIB). Parmi les pays membres de l'OCDE pour lesquels on possède des données, la Norvège est ressortie en équilibre budgétaire en 2010 malgré un déficit structurel non négligeable. L'Estonie et la Suisse sont les seuls autres pays membres de l'OCDE (dont on possède les chiffres) qui ont clôturé l'année 2010 sur un solde positif.

Pour améliorer la discipline budgétaire, de nombreux pays ont adopté des règles imposant un budget équilibré. D'autres pratiques budgétaires peuvent aider à lutter contre des dépenses publiques excessives, notamment l'encadrement des dépenses à moyen terme assorti de la fixation de limites ou de plafonds.

Méthodologie et définitions

Les données sur les soldes financiers des administrations générales et sur le PIB proviennent de la *Base de données des perspectives économiques de l'OCDE*, n° 89 (version préliminaire).

Les soldes financiers tiennent compte de facteurs ponctuels (vente de licences de téléphonie mobile, par exemple), mais excluent la plupart des transactions financières. Comme les données sont alignées sur le Système de comptabilité nationale (SCN), les soldes financiers des administrations peuvent différer des chiffres communiqués à la Commission européenne au titre de la Procédure de déficit excessif pour certains pays de l'UE. Les soldes sous-jacents, ou soldes structurels, sont corrigés en fonction du cycle et des facteurs ponctuels. Pour plus de détails, voir les « Sources et méthodes » des *Perspectives économiques de l'OCDE* (www.oecd.org/eco/sources-and-methods).

Lectures complémentaires

Anderson, B. et J.J. Minarik (2006), « Design Choices for Fiscal Policy Rules », *OECD Journal on Budgeting*, vol. 2006/4, Éditions OCDE, Paris, pp. 159-208.

OCDE (2011), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 89, Éditions OCDE, Paris.

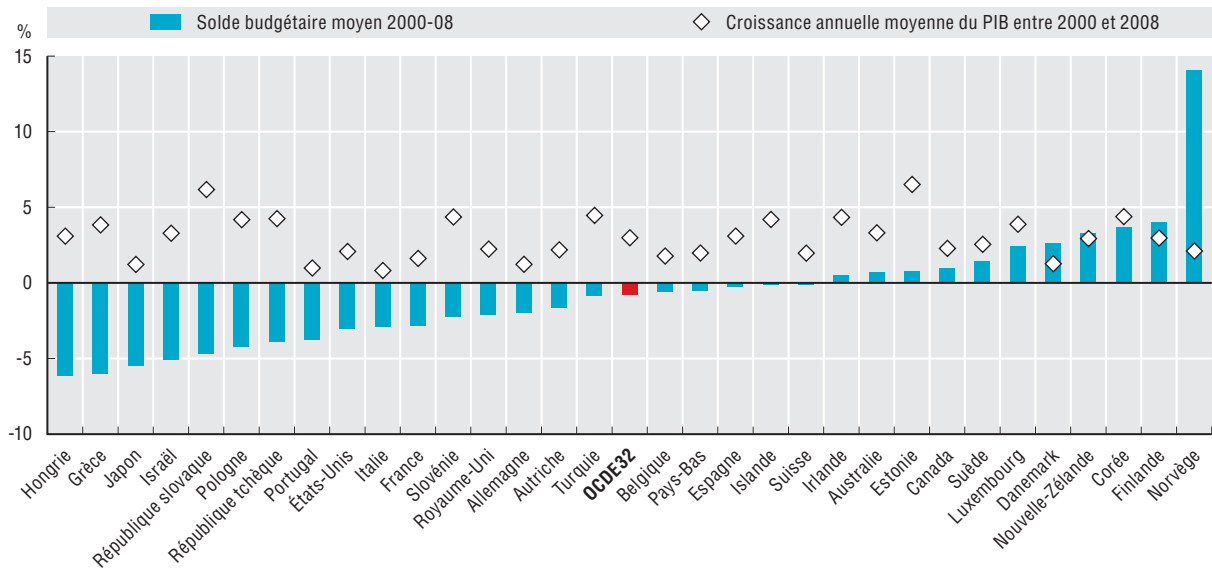
Notes

Données non disponibles pour le Chili et le Mexique. Les moyennes de l'OCDE n'ont pas été pondérées.

12.2 : Les données pour la République slovaque, la Slovaquie et la Turquie ne sont pas disponibles. Les données de la Norvège se présentent sous la forme d'un pourcentage du PIB potentiel pour la partie continentale du pays ; les soldes financiers communiqués ont été corrigés pour exclure les recettes nettes produites par les activités pétrolières.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

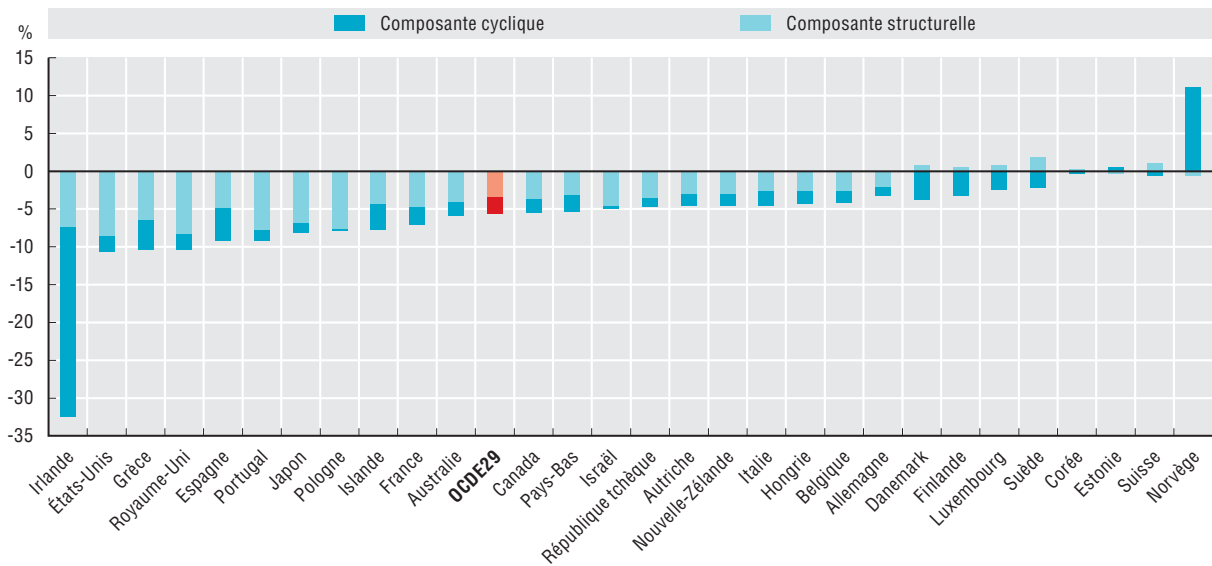
12.1 Croissance annuelle moyenne du PIB et solde budgétaire moyen en pourcentage du PIB (de 2000 à 2008)



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 89, juin 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573394>

12.2 Décomposition du solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB (2010)



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 89, juin 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573413>



Extrait de :
Government at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Déficit et excédents budgétaires », dans *Government at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.